

V. 4206

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

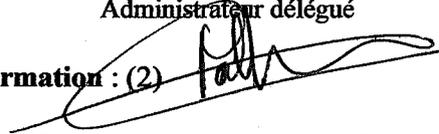
1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : R. GALLUCIO,
Administrateur délégué

Date et signature Le 09/10/2007

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)



HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES

CODE DE L'U.F. (3)	050301021 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	001
--------------------	--------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Sans objet (pas d'annexe n°3)

8. Programme

8.1 Etudiant

8.2. Chargé de cours

Repris en annexe n° 4 de page(s) (2)

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) 050301 021 CL	Code du domaine de formation : (4) 001
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du (des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Histoire mondiale : chronologie des grands courants artistiques	CG	A	32
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

v

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :**COPIE CONFORME**b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


 Nicole SCHETS
 Directrice

J. LEONARD

Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'Inspection.

Date : 22.11.07

Signature : 

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

<p>HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES</p>

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation « Histoire mondiale : chronologie des grands courants artistiques » vise à permettre à l'étudiant, au travers de l'étude des grandes périodes historiques des origines à nos jours, d'établir un lien entre les événements historiques et les périodes artistiques.

<p>HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES</p>

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

En français

- ♦ construire des réponses à des questions globale sur le contenu de messages de types variés et d'un niveau de langue courante ;
- ♦ exprimer, à l'oral, un avis personnel et justifié, en veillant à la non-contradiction et à l'exactitude des informations et/ou arguments ;
- ♦ écrire, en démontrant une connaissance suffisante de la langue, un message structuré informatif ou argumentatif, de plus de vingt lignes ;
- ♦ résumer fidèlement et de façon structurée, un texte informatif équivalent au moins à deux pages A4.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

CESI OU C2D

**HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS
COURANTS ARTISTIQUES**

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières.

<p>HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES</p>

PROGRAMME

Dans l'histoire des différents pays des origines à nos jours, l'étudiant sera capable :

- de situer les grandes périodes historiques mondiales des origines à nos jours sur une ligne du temps ;
- de repérer les dates, des événements marquants ainsi que les personnages importants dans chaque période historique des origines à nos jours;
- d'établir des liens dans la succession des événements historiques et de mettre ces derniers en corrélation avec les différentes périodes artistiques afin de mieux comprendre les différents styles et périodes de l'art ;
- d'identifier les ouvrages de référence (livres, dictionnaires, revues, sites internet,...) et de les utiliser judicieusement.

<p>HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES</p>

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, face à une (des) question(s) générale(s) d'histoire, en rapport avec les thèmes étudiés, et à partir d'un (des) document(s) de base,

l'étudiant sera capable :

- de situer sur une ligne du temps des événements historiques des origines à nos jours et d'établir les liens avec les périodes artistiques correspondantes ;
- d'identifier, de rechercher, d'utiliser les documents adéquats et de justifier les choix opérés.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- la précision et l'exhaustivité des réponses,
- la pertinence des procédures de recherche dans les références bibliographiques.

<p>HISTOIRE MONDIALE : CHRONOLOGIE DES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES</p>

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

